



Commission d'accès
à l'information
du Québec

Québec
Bureau 2.36
525, boulevard René-Lévesque Est
Québec (Québec) G1R 5S9
Téléphone : 418 528-7741
Télécopieur : 418 529-3102

Montréal
Bureau 900
2045, rue Stanley
Montréal (Québec) H3A 2V4
Téléphone : 514 873-4196
Télécopieur : 514 844-6170

Sans frais : 1 888 528-7741 | renseignements@cai.gouv.qc.ca | www.cai.gouv.qc.ca

PAR COURRIEL [REDACTED]

Québec, le 18 septembre 2026

[REDACTED]

N/Réf. : AI-2627-248

Objet : Votre demande d'accès

[REDACTED]

Nous accusons réception, en date du 15 septembre 2026, de votre demande faite en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*¹ afin d'avoir accès aux documents suivants :

« je sollicite l'accès au texte intégral de la décision suivante rendue par la Commission:

Nom des parties: Bourgeois c. Québec (Ministère des Forêts)

Année de la décision: 1993 (ou début 1994)

Référence jurisprudentielle: 94 AC-42 (à confirmer)

Cette décision n'étant pas indexée en texte intégral sur les plateformes publiques de diffusion (comme CanLII ou SOQIJ), je m'adresse directement à votre direction-service afin d'obtenir une copie officielle de ce texte, préférablement sous format électronique (PDF). »

(Transcription intégrale)

En réponse à votre demande, nous vous transmettons la décision demandée.

¹ RLRQ, c. A-2.1, la Loi sur l'accès

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veillez agréer, [REDACTED] nos salutations distinguées.

[REDACTED]

Geneviève Vallée
Responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels

p. j. Document
Avis de recours